

## FICHE DE POSTE

### INTITULÉ DU POSTE :

**INSPECTEUR/TRICE DE SALUBRITÉ**

✓ Poste permanent (recrutement statutaire ou sous contrat CDD)

### FILIÈRE / CATÉGORIE / GRADE :

Technique/ Cat. B / Technicien

**DIRECTION GÉNÉRALE : Services Techniques Municipaux**

**DIRECTION : Hygiène et Santé**

### Positionnement hiérarchique :

Sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques et de la Directrice de l'Hygiène et de la Santé

### MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

La Ville de Gap recrute un Inspecteur de Salubrité (H/F) pour son service communal d'hygiène et de santé (SCHS). Sous l'autorité hiérarchique de la directrice de l'Hygiène et de la Santé, vous serez chargé(e) - en application des pouvoirs administratifs du Maire (et par délégation du Préfet) ainsi que des réglementations sanitaires- de procéder aux contrôles administratifs et techniques des règles d'hygiène et de salubrité, de constater les infractions et de mettre en œuvre les procédures réglementaires pour y remédier.

### ACTIVITÉS DE LA DIRECTION / TÂCHES RELATIVES AU POSTE

Constituée d'une équipe de 6 personnes, la direction de l'Hygiène et de la Santé de la Ville de Gap se structure autour des pouvoirs de police du maire en matière d'hygiène et d'environnement au sein du SCHS, et d'une politique de prévention et de lutte contre les actes d'incivilité, d'atteintes à la salubrité publique et au cadre de vie des Gapençais au sein de la brigade de l'environnement.

Les principales missions du SCHS sont:

- la lutte contre l'habitat indigne
- la lutte contre les nuisances sonores.
- Diffusion de musique amplifiée et ouvertures tardives.
- les inspections au titre de la sécurité sanitaire des aliments en restauration commerciale
- l'instruction des plaintes, des doléances des administrés en matière de dépôts, déversements illicites, décharges sauvages, odeurs nauséabondes, pollutions diverses....
- la maîtrise de la population animale: le service d'hygiène est gestionnaire de la fourrière animale. Il intervient dans le cadre de la lutte contre la divagation animale et la prolifération de nuisibles (pigeons, dératisation, désinsectisation...).
- Permis de détention des chiens catégorisés et suivi des déclarations de morsure.
- avis consultatifs sur les permis de construire et autorisations de travaux
- la réalisation d'enquêtes environnementales: légionellose, intoxications au monoxyde de carbone, intoxications alimentaires...
- la mise en œuvre d'un programme d'actions et de prévention en matière de santé publique dans le cadre de la surveillance de la légionelle et de la qualité de l'air intérieur dans les établissements municipaux.

#### **Vos missions:**

- veiller à l'application de la réglementation (code général des collectivités territoriales, code de la santé publique, code de l'environnement, règlement sanitaire départemental, code rural...);
- instruire et suivre les dossiers dans les différents domaines d'intervention du service: réalisation d'enquêtes, de contrôles de terrain;
- assurer un rôle de conseil et d'information auprès des usagers;
- mettre en œuvre les procédures réglementaires adaptées, assurer le suivi technique et administratif des procédures engagées jusqu'à leur résolution;
- rédiger des rapports, des courriers administratifs, des procès verbaux, des arrêtés de police et autres documents relatifs aux projets de service; proposer des avis sanitaires (ex: permis de construire)
- assurer une veille technique et réglementaire en participant à la recherche et au suivi des évolutions de la réglementation.

*Les missions et activités ci-dessus sous-entendent des tâches non listées. Aussi, après concertation, l'agent peut se voir attribuer d'autres missions dans le cadre du projet de service, et assurer ponctuellement d'autres activités en cas de nécessité liée au service public .*

### COMPÉTENCES / APTITUDES

**Votre profil:** Autonome, dynamique, curieux(se), rigoureux(se), réactif, vous aimez le travail de terrain et travailler en équipe, et vous savez gérer les priorités en prenant en compte les contraintes réglementaires.

#### **Savoirs**

Une connaissance des réglementations dans les domaines de la santé publique et de l'environnement et des procédures administratives sera appréciée.

**Savoirs faire**

- qualités rédactionnelles et relationnelles, sens de l'organisation.
- techniques de médiation et de communication
- maîtrise de l'outil informatique
- capacité d'analyse, d'observation, de gestion des situations
- polyvalence et adaptation
- travailler en partenariat en interne et avec d'autres administrations.

**Savoirs être**

- discrétion et intégrité
- avoir le sens de la relation sociale et du service public
- faire preuve d'initiative et d'organisation
- capacité à réagir dans l'urgence.

**FORMATIONS / DIPLÔMES / EXPÉRIENCE**

Titulaire de la fonction publique dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux, ou  
Lauréat d'un concours de technicien ou technicien principal, ou  
Formation niveau BAC + 2 technique à minima

**CONDITIONS DE TRAVAIL**

**Lieu d'affectation :** Direction de l'Hygiène et de la Santé située en Mairie Centre  
Travail sur tout le territoire communal

**SPÉCIFICITÉ DU POSTE**

**Temps de travail :** 35h - temps complet / horaires variables

**Travail de jour :** Oui

**Travail de nuit :** possible

**Travail de week-end :** possible

**Astreintes :** Non

**Permis :** Permis B obligatoire

**Habilitations/Autorisations obligatoires:**

L'exercice des missions qui seront confiées à l'inspecteur(trice) de salubrité pourra nécessiter une demande d'habilitation auprès de M. le Préfet des Hautes Alpes et une prestation de serment au tribunal judiciaire

**CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DU POSTE**

Déplacements fréquents sur le terrain

**Date de clôture des candidatures :** **04/06/2024**

**Poste à pourvoir au plus tôt**

**Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire, Ville de Gap,  
Direction des Ressources Humaines  
Campus des Trois Fontaines  
BP 92 - 05007 GAP Cedex**

**[www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr) ou directement sur [recrutement@ville-gap.fr](mailto:recrutement@ville-gap.fr)**